

Carnet de la quinzaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 679

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265435>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

FINIDOL

POURQUOI SOUFFRIR ENCORE DE RHUMATISMES?

de sciaticque, arthrite, lumbago, névralgies? La cure rationnelle de FINIDOL, supprimera très vite vos douleurs, empêchera la formation de l'acide urique, calmera vos nerfs et ressourcira vos muscles et vos articulations.

FINIDOL arrache la douleur!

Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

Spécialité de Chocolats Suisses
Maison HOFFMANN & KOEBELI

GENÈVE
8, rue du Marché (face Fusterie) TÉL. 4.25.91
22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chapoinière) TÉL. 2.97.92

Foyer de la Femme

1, rue de la Vallée Genève
Même maison à Lausanne 49, av. Ruchonnet

Chambres et pension pour dames et jeunes filles
Prix modérés. Tél. 4.59.93

serviette au cou; on s'attend à voir arriver une sommière apportant une fondue sans coupons; on croit l'entendre dire: « Attaquons ». Mais ce citoyen si vulgaire ne sait pas que sa femme, propriétaire d'un bien foncier, paie des impôts; que sa fille, institutrice dans le village voisin, paie des impôts; que toutes les femmes propriétaires de quelques sous péniblement amassés en vertu de l'adage « à travail égal, salaire égal », paient des impôts; que toutes les veuves paient des impôts; que toutes les femmes à la tête d'une entreprise agricole, d'un petit commerce, paient des impôts. Tout cet argent est redistribué sans qu'on les consulte, sur les lois fiscales pas plus que sur les autres.

L'adage, « qui paie commande », ne vaut que pour les citoyens. Les citoyennes paient, mais on les éconduit à la porte du local de vote, à la porte des conseils où l'on discute de leur sort, de leur apprentissage, de leurs salaires, de leurs enfants.

Si nous étions logiques, nous tirerions de tout cela la seule conclusion possible: nous ne payons plus d'impôts. Mais voilà, nous ne sommes pas logiques.

Une brebis tondue.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance a siégé à Zurich, le 25 janvier, sous la présidence de Mme Jeannot. Parmi les nombreuses questions à son ordre du jour figurait le « Don suisse » pour lequel les femmes devront faire une propagande intelligente, afin de dissiper toute arrière-pensée dans notre peuple. Il s'agira d'une preuve tangible de notre reconnaissance d'avoir été épargnés des horreurs de la guerre. Mme Jeannot étant membre du Comité national a pu renseigner sur ce qui a déjà été accompli pour soulager des misères et enrayer des épidémies. L'Alliance fait des démarches pour hâter la constitution de comités cantonaux en vue de la collecte.

En outre, il a été décidé de former au sein même de la Commission d'études législatives une sous-commission chargée d'étudier à fond, et sans tarder, les projets d'assurance-veilles qui seront présentés au Conseil fédéral. Cette sous-commission devra renseigner les femmes et présenter en temps utile leurs vœux.

M^{lle} Naegeli a rapporté sur le travail de la Commission féminine pour la création d'occasions de travail, Commission fondée par le Secrétariat féminin et où elle représente les arts et métiers. M^{lle} Nef a assisté aux délibérations concernant le S. C. F. A la suite de son exposé, il a été décidé que l'Alliance ne pourrait se déclarer d'accord avec le service féminin obligatoire que si celui-ci était établi sur une base légale. En outre, il devrait aller de pair avec des compensations civiques.

Il a été question aussi des problèmes de moralité: soit la Commission d'hygiène, soit celle d'éducation nationale font des efforts redoublés dans ce domaine.

Depuis la dernière séance de Comité, la présidente, après consultation de ses collègues, a contresigné la lettre que l'Association Suisse pour le Suffrage féminin a adressée aux membres du Conseil national leur demandant d'appuyer le postulat Oprecht. L'Alliance a signé aussi une pétition du Secrétariat antialcoolique, demandant à la Commission des pleins pouvoirs du Conseil national de ne pas abaisser les droits de douane sur la bière, pétition qui a malheureusement essuyé un refus.

A. de M.

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENEVE Téléphone 4.10.98

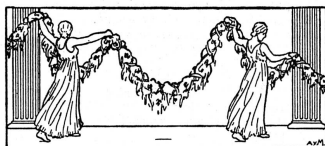


La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud



A travers les Sociétés

A l'Union des Femmes de Genève.

Deux intéressantes causeries, ce mois, l'une de M^{me} M. Mottu sur la vie de son père, Théodore Flournoy, le philosophe bien connu, l'autre de M^{me} H. Johannot sur Savonarole. Deux causeries riches d'idées, qui si elles ne rentrent pas directement dans le cadre qui est celui de ce journal — et pourtant, si de l'avis de son biographe M. Th. Geisendorf, Savonarole ne fut guère féministe! Th. Flournoy, lui, tenait de trop près à la famille des de Morier et des Claparède pour ne pas être partisan lui aussi du droit de la femme à sa personnalité intellectuelle, sociale et civique — deux causeries donc qui n'ont pu qu'enrichir les nombreuses auditrices, et leur mettre au cœur des pensées d'une haute valeur spiritualiste. Une inspiration dont tous et toutes nous avons si grand besoin à l'heure actuelle, et dont nous pouvons être reconnaissantes à M^{mes} Mottu et Johannot. X.

Avec les paysannes vaudoises...

L'Association agricole des femmes vaudoises a tenu, le 19 janvier, au Carillon, à Lausanne, sous la présidence de M^{me} Trolliet-Villard (Dailiens), une assemblée extraordinaire consacrée à l'apprentissage ménager rural, dont l'organisation et les avantages ont été exposés par M^{me} Aellig, expert fédéral pour l'enseignement ménager, à Berne, et M^{me} Oettli, secrétaire de l'Union des paysannes suisses. M^{me} Trolliet a déploré les difficultés que la paysanne éprouve à trouver de l'aide; cette aide ne pourra lui être donnée qu'en retenant la jeunesse à la campagne, et on ne pourra retenir aux champs les jeunes filles qu'en faisant du métier de paysanne un métier reconnu comme tel, pour lequel on fait un apprentissage sérieux, suivi de cours de perfectionnement et couronné par un diplôme.

Deux jours après, c'était le tour de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole ménagère rurale de Marcelin de se réunir à Lausanne. L'assemblée, après les affaires administratives, a entendu une causerie, qui a fait grande impression, de M. M. Veillard, président de la Chambre pénale des mineurs, sur les conflits familiaux, entre frères et sœurs, entre parents et enfants, entre époux. S. B.

...et genevoises.

Cette jeune Association a tenu, le 1^{er} février son Assemblée générale présidée par M^{me} A. Desbaillets. Participation nombreuse et vivante.

Après la partie administrative habituelle, en



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone ou suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

CANTON DE VAUD

HOTEL DE LA PAIX
LAUSANNE

La plus belle situation

Son cabaret en vogue

AU COUP DE SOLEIL avec Edith et Gilles

"LE CARILLON" Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room



LA MERCIÈRE

VEVEY

La bonne maison spéciale de BONNETERIE LINGERIE

J. Dormond

L'absence excusée de M. le Conseiller d'Etat Anken, M. A. Desbaillets, président de la Chambre d'Agriculture, rendit hommage au travail de la paysanne, si dur ces années de guerre, et souligna l'esprit de collaboration qui existe entre les diverses associations agricoles poursuivant un but parallèle. Les agriculteurs genevois ont, vis-à-vis des femmes, fait preuve d'une compréhension très grande. La vie de la paysanne est rendue difficile par le manque de main-d'œuvre féminine. Le tiers des familles seulement où une aide était nécessaire a reçu l'appui de volontaires et durant un temps insuffisant, dans les mois de juillet et août, alors qu'en mai, juin, septembre et octobre, les bras ont fait complètement défaut. La santé d'un certain nombre de paysannes est altérée par suite de surmenage. On cherche des remèdes: rationalisation des méthodes de travail, formation de forces nouvelles... si on arrive à en recruter.

M^{me} Aellig, experte fédérale de l'Enseignement ménager, développa ensuite ce sujet: *L'apprentissage ménager rural*. Elle constata que 30.000 aides de maison manquent actuellement en Suisse. Une telle carence rend indispensable la réorganisation de cette activité; l'élever au rang de profession au même titre que n'importe quelle autre; commencer par l'apprentissage. Il est du reste indispensable que la jeune fille soit initiée aux soins du ménage: nombre de divorces ont pour cause l'incapacité de la femme au point de vue ménager. Cet apprentissage peut se faire de diverses manières: Créer à la campagne des classes ménagères suivies de cours post-scolaires; organiser l'apprentissage ménager rural comme l'ont fait si bien les Associations féminines dans diverses régions de Suisse-allemande. A Genève où l'apprentissage ménager est reconnu, il suffira de l'étendre à la campagne. On pourra même, éventuellement, procéder à des échanges, certaines jeunes filles trouvant plaisir et profit à changer de milieu. Dans certains cantons, on a ouvert des cours d'introduction au travail ménager. Ces cours de trois mois sont subventionnés par la Confédération. M^{me} Aellig insista sur la nécessité de conférer au travail ménager la dignité auquel il a droit; il exige des jeunes filles bien douées, au même titre que n'importe quelle autre profession. C'est un bon point de départ pour la vie ultérieure.

Pour terminer la séance, la plus grande partie de l'auditoire se dirigea vers la Salle du Faubourg et visita l'Exposition pour la protection des plantes cultivées.

Désireuse d'établir de bons rapports entre la ville et la campagne, l'Union des paysannes du canton de Genève vient de s'affilier au Centre de liaison des Sociétés féminines de Genève.

M. Z.

Nos Pénates.

C'est encore l'œuvre d'une de ces femmes « qui ne savent ni créer, ni organiser, ni durer », une création qui dure depuis 22 ans et qui marche bien. Ce home pour institutrices âgées, ouvert en 1922, à Pully, par M^{me} Charles Delhorbevan Muyden, au moment où tant de Suissesses entraient ruinées de Russie, s'il remplit son but à la satisfaction de ses 24 pensionnaires, n'a pas les ressources nécessaires pour continuer son œuvre, et la vente annuelle où figurent les objets confectionnés durant l'année par les pensionnaires ne suffit pas à boucher les trous.

BAS - LINGERIE - TRICOT - ROBES ET BLOUSES COSTUMES ET MANTEAUX

Spécialités

Nouveautés

Exclusivités



F. Fillelazz

RUE DE BOURG, 8
LAUSANNE

Tél. 2.42.24

IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES

MESDAMES, pour vos vacances choisissez l'hôtel

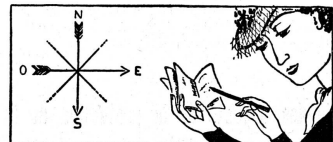
Helvétie & des Familles
MONTREUX

CONFORTABLE

PRIX MODÉRÉS

Il faut donc que la jolie maison des Pénates, perchée sur la hauteur, au-dessus de Pully, trouve de nouveaux souscripteurs. On doit bien cela à des femmes qui ont consacré leur vie à l'enseignement libre, à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse, et à qui leurs conditions de vie n'ont pas permis de constituer des économies suffisantes pour leurs vieux jours.

Il faut donc que le compte de chèques (N. 7380, Lausanne) des Pénates se remplit de dons et de souscriptions. Y a-t-il quelques lectrices du *Mouvement Féministe* prêtes à soutenir cette entreprise féminine? S. B.



Garnet de la Quinzaine

Lundi 19 février:

NEUCHÂTEL: Union Féministe pour le Suffrage 20 h. 15. Restaurant neuchâtelois, Cours public et gratuit de droit usuel, par M^{me} Clerc-Bellenot, lic. en droit: *Adoption*, — *Bail à loyer*.

Mardi 20 février:

GENÈVE: Salle de l'Athénée, sous les auspices de la Société des Ecrivains suisses, du Lycéum, de l'Union des Femmes, et du Cercle de la Presse et des Amitiés étrangères, à 20 h. 30: *Le souvenir romantique*, séance consacrée à la mémoire de M^{me} de Gasparin. M^{me} de Gasparin, sa vie, son œuvre, par M^{me} Noëlle Roger. — *Franz Liszt et Mme de Gasparin*, par MM. R. Bory et André Perret, pianiste. Prix d'entrée: 2 fr.

Samedi 3 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. Thé mensuel; 16 h. 45: *Femmes et jeunes filles d'aujourd'hui, expériences vécues*, par M^{me} E. de Keyserling.

Demandez

le MOUVEMENT FÉMINISTE

dans les kiosques de l'

AGENCE NAVILLE

L'arme secrète de la cuisinière?

c'est d'ajouter un peu de

Cénovis
(sans coupons)

dans les potages, sauces, légumes, viandes

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE